

Envoyé en préfecture le 25/06/2025

Recu en préfecture le 25/06/2025

Publié le 25/06/2025

ID: 081-258100072-20250619-19062025_8_1-DE

2025 /

SÉANCE DU 19 JUIN 2025

Syndicat Départemental d'Energie du Tarn

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf juin à dix heures, le Comité Syndical, s'est réuni au Domaine d'Escausses à Sainte-Croix, après avoir par Président le convoqué conformément aux dispositions des articles L.2122-8 et L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation :

06 juin 2025

Date d'affichage :

06 juin 2025

Nombre de délégués

en exercice: 60

Délibération n°: 19062025 /8.1

Nombre de voix délibératives :

35 : Délibération n°1 et n°2.1 36: Délibération n°3.1 à 9.1

Membres titulaires présents : 32

Jean-Paul ALRAN, Alain ASTIE (est sorti de la salle et n'a pas participé au vote pour les délibérations n° 3.2 et 3.5), Jean-Charles BALARDY, Bernard BARRIER, Jacques BIAU, Alain BOUISSET, Francis CESCATO, Alain CLERGUE, François COLLADO, Elian COMENT, Alex DE NARDI, Jean-Luc ESPITALIER, Jean-Marc FEDOU, Didier GAVALDA (pouvoir de Michel FARENC), Lionel GERVAUX, Gilles GINESTET, Gaëtan GÖBBELS, Jean-Pierre GOS, Joël IMBERT, Nicolas LEROUX, Didier MAHOUX (pouvoir de Patrice JACQUET), Jacques MAURY, Daniel MAYNADIER, Franck MONNERET, Alain OURLIAC (pouvoir de Didier VALAX), Jean-Claude PINEL, Vincent RECOULES, Francis REMIOT, Jean-Marc SOULAGES, Jean-Marc TARROUX, Myriam VIGROUX, Olindo VIVAN.

Membres titulaires représentés : 1

Christian HAMON (représenté par Thierry FOUCHÉ)

Membres suppléants présents : 1

Thierry FOUCHÉ (représente Christian HAMON)

Membres titulaires excusés ayant donné pouvoir : 3
Michel FARENC (pouvoir à Didier GAVALDA), Patrice JACQUET (pouvoir à Didier MAHOUX), Didier VALAX (pouvoir à Alain OURLIAC).

Membres titulaires excusés: 24

Michel BUFFEL, Sylvian CALS, Vincent COLOM, Jean-Luc DARGEIN-VIDAL, Pierre ESCANDE, Jean ESQUERRE, Gérard FABRE, Jean-François FALGAYRETTES, Sylvain FERNANDEZ, Serge GAVALDA, Emile GOZE, Frédéric ICHARD, Xavier ICHARD, Frédéric JOURDE, Alain LEMONNIER, Éric LEROUX, Marc MADERN, Noël MEYSSONNIER, Marc MONTAGNÉ, Jean-Paul RAYSSAC, Michel SABLAYROLLES, Jacques SALVETAT, Jean-Claude VERNIER, Mickaël VIATGE.

Objet : Avenant convention d'usage des supports électriques aériens pour réseau de communications électroniques

Monsieur le Président explique qu'un nouvel avenant doit être pris au sujet de la convention tripartite entre le SDET, Enedis et les opérateurs de réseau de communications électroniques concernant l'usage des supports des réseaux publics de distribution d'électricité basse tension (BT) et haute tension (HTA) aériens.

Il ajoute que l'objet de cet avenant est d'y intégrer un nouvel opérateur de réseau de communications électroniques, la société BIRTZ.

Monsieur le Président ajoute que cet avenant correspond à ceux qui avait été signés en 2024 avec d'autres opérateurs suite à une délibération du Comité Syndical en date du 20 juin 2024 :

- Orange
- SFR
- Tarn Fibre
- XP fibre

Envoyé en préfecture le 25/06/2025

Reçu en préfecture le 25/06/2025

Publié le 25/06/2025



Le comité syndical, après en avoir délibéré, et à la majorité des membres présents ou représentés (1 vote contre Jean-Marc Tarroux) :

Autorise le Président à signer l'avenant de la convention d'usage des supports électriques aériens pour réseau de communications électroniques, intégrant l'opérateur de réseau BIRTZ, dont le modèle est annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Au registre figure la signature et la liste des membres présents.

> Le Président M. Alain ASTIE

Certifié conforme A Albi, le 19 juin 2025

Le secrétaire de séance M. Francis FEMIOT

